



Arbres trop hauts = problème câbles

Par **Dine59**, le **26/06/2012** à **19:07**

Bonjour,

Une voisine (à 3 maisons de la mienne) possède des arbres qui sont beaucoup trop hauts, les câbles électriques passent dans les branches et feuillages de ces arbres.

Après plusieurs courriers à la mairie ainsi que plusieurs demandes afin qu'elle coupe ses arbres (demandes formulées par la mairie et moi même) cette voisine refusé catégoriquement. Le problème : les câbles qui passent en hauteur sont, entre autre, des câbles sur lesquels passent mon fournisseurs d'accès TV et Web. Du coup, j'ai sans cesse des interférences et mêmes des coupures TV, web et téléphone ... Le technicien m'affirme que cela passe dans ces câbles et que les arbres posent problème ... Je dois donc le faire passer (ce qui me sera certainement facturé) pour résoudre ce problème. Or celui-ci vient de cette voisine qui refuse de couper ses arbres.

Pouvez-vous me dire s'il existe des lois pour un tel cas et quels sont les recours possibles ?

Un grand merci pour vos retour,
Cordialement

Amandine C.

Par **youris**, le **26/06/2012** à **19:47**

bjr,

il appartient aux propriétaires ou aux concessionnaires de ces réseaux de faire le nécessaire. en principe il existe établissant les titres de servitudes des dispositions autorisant ces organismes à élaguer les arbres.

mais votre mairie doit le savoir et peut demander à ces sociétés d'intervenir.

cdt

Par **Dine59**, le **26/06/2012** à **20:01**

Bonsoir,

Je vous remercie pour votre réponse. Je vais de nouveau me rapprocher de la mairie et en discuter avec le technicien lorsqu'il passera pour la ligne.